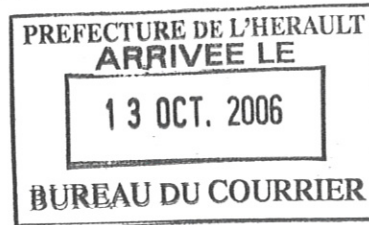




JUVIGNAC

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 24
Date de la convocation : 3 octobre 2006



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
X^e CANTON DE MONTPELLIER

N° 72

L'an deux mille six et le neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, MM SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme RAMON BOTONNET, M. ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mme ANTOINE.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
Mme CARRETIER en faveur de Mme DE HULLESSEN
Mme PETIT en faveur de M. MORENO

ABSENTS : Mme HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR

RESTAURATION SCOLAIRE 2005- BILAN TECHNIQUE et FINANCIER

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Par délibération du 22 novembre 2004, la commune de JUVIGNAC, avait confié son service de restauration scolaire à la Société AVENANCE ENSEIGNEMENT, et ce à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cette société vient de nous adresser son rapport technique et financier pour 2005, rapport et bilan qui seront annexés à la présente.

Les chiffres clés qui peuvent en être extraits

- Total des repas : 57 777
 - Dont 51 370 en scolaire
 - Dont 6 407 eh C.L.S.H
- Chiffre d'affaires : 266 698 €
 - Dont 88 439 € matière première
 - Dont 123 750 € de main d'œuvre
- Participation communale : 53 %
- Participation des familles : 46 %
- CCAS : 1 %

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la présente communication, conformément à l'article L 1411-3 du C.G.C.T

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 13 OCT. 2006
et publication
le 13 OCT. 2006



Le Maire

[Signature]